

4 Au poteau directionnel continuer tout droit, puis au poteau **Le Folliet**, prendre le chemin de terre à gauche en direction de l'**étang des Gouttes**. Suivre ce chemin qui traverse la forêt de Chassagne jusqu'à l'étang des Gouttes à la sortie de la forêt.

Au poteau **Étang des Gouttes**, tourner à gauche et suivre la route jusqu'à la départementale D904. La traverser et marcher sur la large bande en herbe.

5 Au poteau **Le Malepalud**. Marcher d'abord le long de l'**étang Malepalud**, puis suivre le chemin de terre jusqu'au hameau **Lentet**. Poursuivre sur le chemin de terre en restant sur la gauche. Une belle vue sur l'**étang de Chassagne** s'offre à vous. Un peu plus loin sur la droite, une seconde belle vue sur l'**étang Boland**. Continuer tout droit en longeant l'**étang des Argotières** et rejoindre la route départementale D93.

6 Au poteau **les Peillets**, prendre à gauche en direction de Chalamont et poursuivre sur la départementale D93 pendant environ 400m. Prendre le chemin de terre à gauche et continuer tout droit jusqu'au poteau **Le Grand Marais**. Cette fois-ci, continuer tout droit et retourner à Chalamont pour regagner le parking.

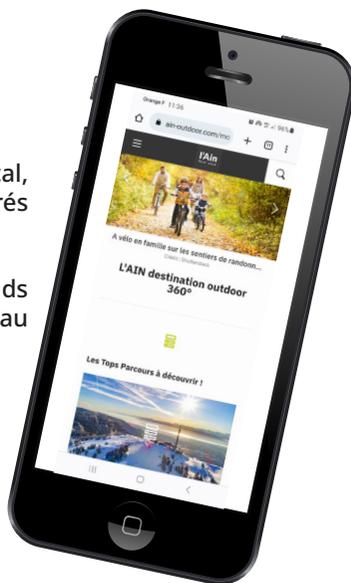
AVANT DE PARTIR

Téléchargez l'application mobile, elle est **gratuite** !

Choisissez votre parcours, randonnez en mode visuel ou vocal, enregistrez votre tracé GPX et partagez vos itinéraires préférés sur vos réseaux sociaux !

L'application AIN Outdoor vous permet de télécharger vos fonds de cartes préférés et de vous laisser guider même hors réseau téléphonique via le signal GPS de votre smartphone !

Ain Outdoor



CIRCUIT DU BOIS DE CHASSAGNE

Chalamont

15,1km - 4h

Crédit photo : M. ZEILFELDER - Imprimerie Moderne - Ne pas jeter sur la voie publique.

Circuit à travers la Fôret de Chassagne et longeant plusieurs étangs. Beau panorama sur l'Étang de Chassagne. Passage à proximité de l'ancienne Abbaye de Chassagne (dont il ne reste que quelques bâtiments transformés).



CIRCUIT DU BOIS DE CHASSAGNE

CHALAMONT

“ A la découverte du bois de Chassagne ”

Place du 19 mars 1962

15,1 km

4h

Moyen
42 % goudron

Accessible aux VTT/VTG

Balisage (peinture)

Continuité Mauvaise direction Changement de direction



LES ETAPES DU PARCOURS Chalamont - Le Grand Marais - Le Colombier - La Froidière - L'abbatiale - Crans - Le Foillet - Etang des Gouttes - Etang Malepalud - Les Peillets - Le Grand Marais - Chalamont

1 Sortir du parking et traverser la départementale. Contourner le cimetière, puis à l'intersection, continuer à droite. A la sortie de Chalamont, continuer tout droit jusqu'à l'**étang de l'Écluse**. Contourner cet étang en prenant le chemin de terre sur la gauche.

2 Au **poteau Le Grand Marais** prendre à droite. Arrivé au croisement, prendre à droite jusqu'à ce que le sentier se transforme en route goudronnée. Suivre cette route jusqu'à la départementale, la traverser puis continuer tout droit. Au **hameau Montessuy** aller tout droit en prenant le chemin de terre. Au **poteau La Froidière**, prendre le chemin à gauche en direction de Crans. Traverser le **petit ruisseau**, puis prendre à droite et continuer dans la **forêt de Chassagne**. À la sortie de la forêt, prendre à droite.

3 Au **poteau L'abbatiale**, prendre à gauche en direction de Crans en suivant la route goudronnée. Rester sur la gauche et poursuivre jusqu'au **hameau de Montbuisson**.

Au croisement de plusieurs chemins prendre la petite montée de la C209 (Chemin de la Forêt). Continuer toujours tout droit : la route goudronnée se transforme en chemin de terre, puis elle arrive de nouveau sur une autre route goudronnée D129 (route de Montbuisson). Prendre à gauche.



Point de vigilance : Prudence en période de chasse (Septembre à Mars)
Soyez prudent aux intersections et lors de la traversée des routes.